



Charge salariale de femme de menage peut etre demande au locatai

Par **tornado84**, le 11/02/2016 à 09:32

bonjour,

je suis locataire a titre professionnel de locaux que je loue a une societe eurl . dans les charges la proprietaire de cette societe me fait payer le salaire d une femme de menage et les charges sur salaire de celle ci
a t elle le droit ?

merci.

Par **alterego**, le 11/02/2016 à 10:19

Bonjour,

Vous êtes locataire, ces charges sont incluses dans vos charges locatives, oui. Lire ou relire le bail.

Cordialement